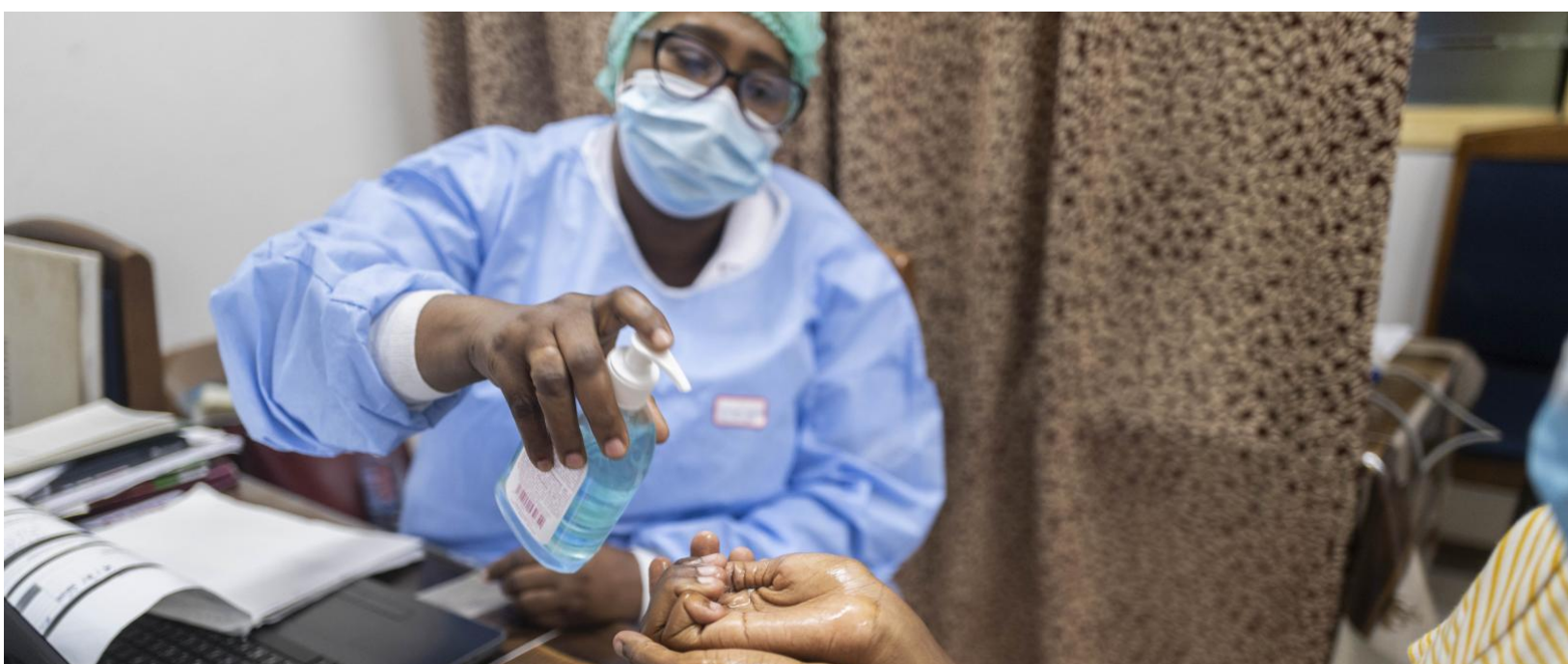


COVID ET VGB AU SENEGAL

Codou Bop

Outubro de 2021



La pandémie de la COVID 19 a frappé le Sénégal en mars 2020, avec un premier cas positif officiellement déclaré. On compte aujourd’hui 72 800 cas notifiés et 1871 décès. Il faut noter que les chiffres ne sont pas désagrégés, il n’est donc pas possible connaître le nombre de femmes ou d’hommes infectés par le virus.

Dans le but de freiner la propagation du virus, le gouvernement sénégalais a pris des mesures consistant en la fermeture des frontières, l’institution du couvre-feu de 20h à 6h du matin, l’interdiction de tout regroupement, la mise en place de mesures barrières limitant les interactions entre les personnes, la réduction des heures d’ouverture de nombreux marchés et espaces publics.

Impact de la COVID

Au niveau économique

L'économie sénégalaise a connu une forte baisse du fait du ralentissement ou même de l'arrêt de la plupart de ses secteurs : industrie, agriculture, commerce extérieur et intérieur, l'éducation, le tourisme etc....

L'économie informelle dans laquelle s'active l'immense majorité des Sénégalais (hommes et femmes) a énormément souffert de baisse économique engendrée par la COVID. Cette situation économique défavorable a eu de sérieuses répercussions sur les revenus des familles. En effet, la COVID a surtout impacté les pauvres, qui s'activent principalement dans le secteur informel, travaillent beaucoup la nuit et habitent généralement dans la grande banlieue de Dakar.

Le couvre-feu fixé à 20 heures limite fortement leur journée de travail. En conséquence, leurs revenus ont beaucoup baissé. Selon le rapport sur les Enquêtes¹ de Suivi de la Pauvreté de l'Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique, la majorité des Sénégalais vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, soit 53,6% des ruraux et 19,8% en milieu urbain.

Les femmes sont également impactées, plus spécifiquement celles qui travaillent dans la transformation des produits alimentaires, dans la restauration, le petit commerce ou le travail domestique. Non seulement, elles ont perdu leur source de revenus, mais elles ont vu leurs charges de travail s'accroître, surtout quand des mesures de fermeture des écoles est décrétée.

Autres impacts des mesures gouvernementales :

✓ La priorité donnée à la riposte contre la COVID au détriment des autres maladies

Actuellement la plupart des ressources en lits d'hôpital, en médicaments, en personnel médical sont orientées vers la lutte contre la COVID, y compris même les informations et sensibilisation sur la santé. Cette situation entraîne une certaine marginalisation des autres services sanitaires, au détriment des couches les plus pauvres, les femmes, en particulier les femmes enceintes et les enfants. Cette situation est aggravée par la peur d'attraper la COVID si l'on se rend à l'hôpital, et beaucoup de malades qui en ont besoin s'abstiennent d'y aller.

✓ La Santé et les droits de la Reproduction confrontés aux attaques des islamistes

¹ Ministère de l'Economie et des Finances : Agence nationale de la démographie et de la statistique (2021)

Le Sénégal enregistre depuis plusieurs années une montée d'un islamisme intolérant marqué par le refus persistant de reconnaître les droits des femmes et plus spécifiquement leurs droits sexuels et reproductifs.

Leurs fidèles ont organisé de nombreuses manifestations contre le Code de la Famille, l'accès médicalisé à l'avortement ou les droits politiques des femmes, notamment ceux d'être électrices et élues. Mais leur virulence est sans limites en ce qui concerne l'homosexualité. Toute proposition de loi ou programme ou information, visant l'augmentation des droits sexuels est présentée comme « une tentative de renforcer les homosexuels ou d'obéir au lobby franc-maçon » Deux témoignages récents en donnent une idée:

Un grand hôpital de la banlieue de Dakar avait mis en place un département offrant des services en faveur de la procréation médicalement assistée dans le but d'aider les couples frappés par l'infertilité à avoir un enfant. Sous le prétexte mensonger que ce département de PMA aiderait les femmes célibataires, les gays et les lesbiennes à pouvoir avoir des enfants, et que ce département est financé par le lobby franc-maçon, les islamistes ont organisé d'importantes campagnes médiatiques demandant la fermeture du département.

Dans un autre domaine de la santé de la reproduction, ils ont organisé de telles actions que le Ministère de l'Education nationale a renoncé à l'introduction de modules d'information sur la sexualité et l'éducation sexuelle dans les écoles sénégalaises. Le prétexte invoqué est que l'éducation sexuelle vise à « brader nos valeurs ancestrales, à favoriser l'abandon des pratiques religieuses et surtout à promouvoir la débauche et l'homosexualité. » Cette propagande a d'autant plus de poids que des religieux, des syndicalistes et des associations de parents d'élèves la soutiennent et la relaient partout dans le pays.

Or, au Sénégal, la politique de santé trouve son fondement dans la constitution sénégalaise qui garantit le droit à la santé. De ce fait certains droits relatifs à la SR sont aujourd'hui menacés surtout pour les jeunes adolescent-e-s y compris les droits l'information et au choix en matière de planification familiale, à la procréation médicalement assistée ou à l'orientation sexuelle.

Pour le moment, il n'y a pas de réaction forte de la société civile ou des organisations de femmes Il faut dire qu'avec la pandémie de la COVID, ces questions peuvent paraître secondaires pour les défenseures des droits sexuels, comparées au nombre malades ou décédés de la COVID ou aux morts.

- ✓ L'augmentation des VGB et la faible volonté politique de l'Etat d'y mettre fin, malgré les nombreuses alertes des organisations de femmes et celles de défenseures des droits humains.

Même si les VGB constituent une réalité quotidienne pour les Sénégalaises, avec la pandémie de la COVID-19, leur augmentation, notamment celles qui sont fondées sur la tradition et la religion a été observée. Le confinement dans les domiciles a été considéré comme un facteur aggravant.

Accroissement de la violence économique

Une diversité des types et formes des violences qui se sont intensifiées avec le confinement a été notée. Mais les plus courantes sont de type économique. Dans ces cas, un grand nombre de maris, profitant du confinement et de l'interdiction des déplacements refusent de contribuer à la prise en charge de la famille, abandonnent à leur épouse le fardeau de nourrir ou de soigner les enfants. Or les femmes qui elles aussi s'activent dans le secteur informel, sont confrontées aux mêmes difficultés résultant de la réduction de la mobilité et du rétrécissement de l'économie informelle. Elles doivent se débrouiller dans un contexte de baisse considérable des revenus de la famille, avec comme conséquence la diminution de la ration alimentaire.

Augmentation des violences physiques et psychologiques

Avec l'instauration du couvre-feu de 20h à 06h du matin, toute la famille est cloîtrée dans la maison. En temps normal, les hommes ne passent pas la soirée en famille. Ils s'attardent dans les Grand-Place (lieux publics où les hommes se réunissent pour jouer aux cartes, boire du thé et prendre le frais) et rentrent souvent tard, quand la famille est couchée. Quant aux femmes, elles peuvent prendre le frais devant l'entrée de la concession et les enfants peuvent jouer dans la rue. Mais le couvre-feu a obligé les familles à s'enfermer dans des habitations insalubre, formées deux pièces, où la chaleur règne. Souvent les ménages sont de type polygamique et pendant les longues nuits du confinement, les tensions peuvent être fortes. Quand les nerfs sont à vif, les insultes ou même des coups peuvent survenir. Dans beaucoup de cas, les maris n'hésitent pas à répudier leur épouse et à l'obliger à quitter immédiatement le domicile conjugal et à prendre les enfants avec elle. Mère et enfants se retrouvent alors dans la rue ou elles peuvent passer la nuit. Si la famille maternelle habite en zone rurale ou dans les quartiers périphériques éloignés, il n'y aura pas de moyens de transport pour les conduire, parce que les véhicules aussi concernés par l'interdiction des déplacements la nuit.

Si les voisins sont compatissants, ils peuvent recueillir la femme et ses enfants ou même téléphoner à la police ou aux organisations féminines. Mais celles-ci ne peuvent pas se déplacer à cause du couvre-feu.

Il faut noter que dans la législation sénégalaise, la répudiation est considérée comme une violence et interdite. Dans le contexte de la COVID, la femme répudiée et ses enfants se retrouvent dans la rue ou elles sont seules face aux brigades de la police qui circulent pour faire respecter le couvre-feu, ou face à n'importe quel malfaiteur qui peut voler le peu de biens qu'elles ont pu emporter en sortant du domicile conjugal ou les violer, surtout si elles ont accompagnées de fillettes.

Parmi les conséquences du couvre-feu et de l'interdiction des rassemblements, l'on a aussi noté une recrudescence des mariages d'enfants. Les parents cherchent à profiter de l'interdiction des regroupements pour marier la petite fille en secret et l'envoyer au domicile conjugal avant que des personnes ou des organisations de défense des droits humains puissent donner l'alerte et secourir l'enfant.

Les mesures gouvernementales ont aussi d'autres conséquences sur les possibilités des victimes de recevoir le soutien immédiat et efficace des organisations de défense des droits des femmes dont les bureaux sont fermés à cause du confinement. Pour les mêmes raisons, les tribunaux ne siègent plus, seuls les cas très urgents sont reçus et jugés à huis-clos.

La pandémie de la Covid 19 a aggravé les conditions de vie de communautés qui cumulent les inégalités sociales et sanitaires. Les hommes et les femmes qui les composent font face à la pauvreté, vivent dans des zones densément peuplées et insalubres et doivent se déplacer constamment pour gagner leur vie. En ce qui concerne les femmes et les filles, non seulement le virus a accru leur vulnérabilité à cause des discriminations qu'elles subissent, mais les mesures gouvernementales les ont exposées à des violations encore plus fortes de leurs droits et à des violences continues, et les ont isolées de leurs familles et des organisations de défense des droits humains.